



**Coteaux  
Bellevue**  
Communauté de communes



## ACTUALITÉS

### Opération tranquillité absence

 Vous allez bientôt vous absenter de votre domicile ? Pensez à profiter de l'Opération Tranquillité Absence !

Grâce à ce dispositif entièrement gratuit, les agents de la Police intercommunale peuvent programmer des passages réguliers afin de surveiller votre habitation pendant votre absence.

Protégez votre maison et partez plus tranquille !

Il vous suffit de signaler votre absence en quelques clics sur le [portail citoyen](#).



**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
ABSENCE**

### Inauguration du nouveau centre Valcopia

Mercredi 2 juillet 2025, a eu lieu l'inauguration officielle de VALCOPIA, le nouveau centre de tri des emballages et papiers, exploité par PAPREC pour le compte de Decoset.

Équipé des dernières technologies de tri, VALCOPIA oriente les matériaux vers les filières de recyclage et de valorisation adaptées, tout en garantissant le respect des consignes de tri.

Pensé dès l'origine comme un lieu hybride, il associe performance industrielle et sensibilisation à la réduction et au tri des déchets.

Pour en savoir plus, [lire l'article complet](#) ou [inscrivez vous pour une visite guidée](#).



## Ateliers et événements



 [La journée qui déboîte](#) revient à Bruguères le 30 août de 10H à 18H !

Cet événement propose toute la journée des animations de réparation pour petits et grands : vélo, jardinage, mobilier et couture upcycling, motoculture, fripes, téléphones ... et bien sûr au coeur du festival la fameuse « Braderie Électrique » et son Café Bricol'.

Les [acteurs locaux du réemploi](#) ont répondu présents en nombre et vous proposeront [ateliers et animations](#) tout au long de la journée.



## Attention aux guêpes sur les bacs de déchets



⚠ Les **guêpes** sont de retour et aiment se cacher autour et sous les rebords des bacs d'ordures.

Ces nuisibles particulièrement agressifs ont déjà fait plusieurs victimes auprès des agents de collecte.

📢 Pour éviter tout accident pour vous et les agents, **MERCI de rester vigilant et d'éviter qu'elles ne s'installent !**

Pour que Mai à vélo 🚲 🚲 🚲 se concrétise en de nouvelles habitudes, nous vous proposons de précieux conseils sécurité :

## Les bonnes pratiques à vélo - Le marquage

Cela consiste à faire apposer un **numéro d'identification indélébile** sur le cadre du vélo, ainsi que sur la batterie et le moteur s'il s'agit d'un modèle électrique. Chaque identifiant est enregistré, avec les coordonnées du propriétaire, dans un fichier national unique que la police peut consulter.

**Le marquage dissuade le vol**, car l'engin est traçable et il facilite la restitution par les forces de l'ordre.

Depuis le 1er janvier 2021, tous les cycles vendus neufs doivent porter un marquage agréé. Ceux d'occasion sont également concernés par cette mesure, dès lors qu'ils sont commercialisés par un professionnel.

Il est, bien entendu, possible de faire marquer le vôtre en dehors de toute transaction, soit chez un **vélociste** soit via une **association membre de la FUB**.



### 4 TYPES DE PROCÉDÉS D'IDENTIFICATION AGRÉÉS

1 ETIQUETTE RESISTANTE, SUR VERNIS

3 MICROPERCUSSION, GRAVURE

2 ETIQUETTE PERMANENTE, SOUS VERNIS

4 ENCAPSULAGE, SOUDURE CHIMIQUE



## Mobilités

## Se déplacer pendant les vacances

Plage, montagne, vélo, rando... en vacances, nous avons tous nos préférences. Mais nos choix de destinations ou d'activités ne sont pas sans impact. Alors, à quelques heures du départ ou pour un prochain voyage, voici quelques astuces pour voyager en minimisant son impact.

### **Partir moins loin, voyager local**

Profitez-en pour **redécouvrir des trésors cachés**, des lieux pleins de charme souvent éclipsés par les destinations lointaines et populaires. De cette manière, vous **soutenez les économies locales** en favorisant les petits commerces, les artisans et les hébergements locaux.

Redécouvrez [Toulouse](#), la [Haute-Garonne](#) ou la [Région Occitanie](#) sur une journée ou un séjour, pour un déplacement garanti faible émission !

### **Rouler pour y aller, ou se déplacer**

Pour son territoire, la France dispose d'un schéma des aménagements cyclables. Ce schéma a pour objectif de doter notre pays d'un réseau continu d'itinéraires cyclables longue distance.

En 2021, la France dispose de **18 848 km d'itinéraires aménagés**. En 2030 l'objectif est d'atteindre 25 587 km.

Le réseau cyclable français s'inscrit également dans un ensemble d'itinéraires Européens, appelés EuroVelo, qui totalisera 90 000 km lorsque finalisé ! [10 circuits euro vélos traversent la France](#) et sont complétés par des itinéraires continus à l'image du [canal des 2 mers](#) ou la [Vélosud](#).



### **Aller plus loin, voyager en train**

De très belles destinations françaises et européennes sont aussi accessibles en train, et les avantages du rail sont nombreux : vous pouvez **observer les paysages défilier**, les trains disposent du **wifi**, vous **arrivez directement en centre-ville**... Et vous émettez en moyenne 26 fois moins de CO<sub>2</sub> qu'en voiture thermique et 65 fois moins qu'en avion !

Vous pouvez voyager économiquement dans un seul pays à la fois, ou dans toute l'Europe, avec [Interrail](#) : empruntez librement la plupart des trains dans 33 pays, sur simple présentation de votre Pass !

Et pour gagner en autonomie sur place, pourquoi ne pas [embarquer votre vélo dans le train](#) ? La SNCF propose plusieurs formules pour les trains grandes vitesses et dans la plupart des cas, votre vélo voyage gratuitement en TER.

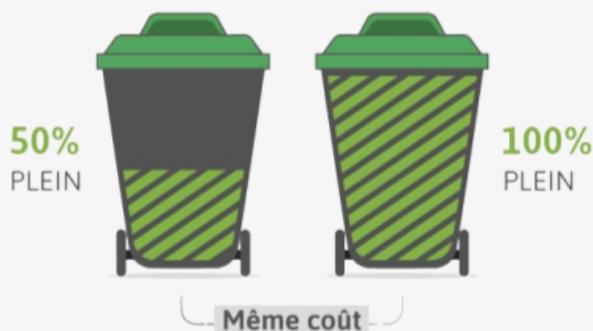
 **Pour continuer la lecture :**

["10 conseils pour vos vacances à vélo en France"](#), Mai à vélo

["Cet été, emportez votre vélo dans le train spécialement aménagé entre Toulouse et Figeac"](#)

["C'est l'été ! Quelques pistes pour voyager plus responsable"](#), Ademe

# La TEOMi, c'est parti depuis Janvier 2025 !



## L'essentiel à retenir :

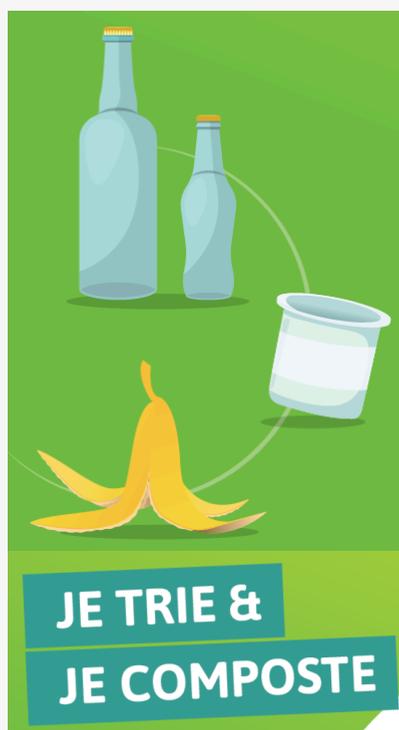
- 1- La TEOMi n'est pas une nouvelle taxe, c'est le calcul de la taxe qui change.
- 2- Pour minimiser la part incitative, **veillez à sortir votre bac uniquement plein**
- 3- Pour plus de facilité, **adaptez la taille de votre bac** à votre production de déchets
- 4- Le calcul se fait en fonction du **volume de vos déchets** (et non au poids). Il est lié au nombre de levées de votre bac ou de dépôts en point d'apport collectif.

Pour tout comprendre de la TEOMi :

👉 <https://cc-coteauxbellevue.fr/teomi/>

📞 N°Vert 0 801 030 040

1 levée = volume total du bac comptabilisé



Communauté de Communes Coteaux Bellevue  
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

